

Guide de l'utilisateur Autoroutes autrichiennes (Poids lourds)



Pour quels véhicules les péages sont-ils applicables ?

En Autriche, les **camping-cars, fourgons aménagés et bus** de plus de **3,5 tonnes** sont considérés comme des poids lourds. Ils ne sont pas soumis au système de vignette.

Le péage est prélevé via un système de péage électronique basé sur la distance parcourue.



Fonctionnement du péage pour les poids lourds en Autriche

L'Autriche utilise un système de péage **entièrement électronique pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes**.

Le péage est enregistré automatiquement lorsque vous passez sous les portiques de péage sur les autoroutes et les voies rapides.

Aucune vignette n'est requise. En revanche, les conducteurs de ce type de véhicules doivent être équipés d'un OBU compatible avec les poids lourds.



La Camper Box :

- Est associée aux données de votre véhicule
- Communique avec les infrastructures de péage
- Enregistre automatiquement chaque tronçon à péage emprunté
- Permet de voyager sans interruption

En Autriche, les péages pour les camping-cars de plus de 3,5 tonnes sont calculés en fonction de certaines caractéristiques techniques du véhicule. Il s'agit notamment de la catégorie de poids, de la classe d'émissions et du nombre d'essieux.

Pour les camping-cars, les fourgons aménagés et les bus, la configuration des essieux enregistrée dans la Camper Box correspond à celle du véhicule lui-même. **Aucun réglage manuel des essieux n'est nécessaire lors de l'attelage d'une remorque.**

Avant de s'engager sur les autoroutes ou les voies rapides autrichiennes, les conducteurs doivent s'assurer que :

- **La Camper Box est correctement installée et activée.**
- **Les données relatives au véhicule enregistrées dans l'appareil, notamment la classe d'émissions et le numéro d'immatriculation, sont exactes.**
- **Vous disposez du document de déclaration du véhicule (vehicle declaration) fourni avec l'OBU.**

Des données erronées ou obsolètes concernant le véhicule peuvent entraîner des frais de péage incorrects et donner lieu à des pénalités.

Recommandations

Ai-je toujours besoin d'une vignette en Autriche pour mon camping-car de plus de 3,5 tonnes ?

Non. Les camping-cars de plus de 3,5 tonnes **ne sont pas soumis au système de vignette** autrichien. Ils sont plutôt soumis au système de péage pour poids lourds basé sur la distance parcourue (**GO-Maut**). Votre Camper Box permet le paiement automatique du péage sur les autoroutes et voies rapides autrichiennes et remplace la vignette.

Comment le péage est-il calculé pour les camping-cars en Autriche ?

Le péage autrichien pour les poids lourds est calculé en fonction de la distance parcourue. Cela signifie que vous payez en fonction du nombre de kilomètres parcourus sur les routes à péage.

Le montant du péage dépend :

- **La distance parcourue**
- **Le nombre d'essieux**
- **Catégorie d'émissions du véhicule**

Toutes les transactions sont enregistrées automatiquement via la Camper Box

Dois-je m'arrêter aux péages ?

Non. Sur les autoroutes et les voies rapides autrichiennes, le péage est prélevé électroniquement à l'aide de portiques.

La Camper Box communique avec le réseau de péage pendant que vous roulez. Vous n'avez pas besoin de vous arrêter ni d'acheter de tickets.

Si vous rencontrez des postes de péage sur certains itinéraires alpins, empruntez les voies réservées aux poids lourds et respectez la signalisation locale.

Que dois-je vérifier avant d'emprunter les routes à péage autrichiennes ?

Avant de commencer votre voyage en Autriche, assurez-vous que :

- **La Camper Box est correctement installée sur le pare-brise.**
- **L'appareil est sous tension et fonctionne.**
- **Les données relatives au véhicule enregistrées dans le système, notamment le numéro d'immatriculation et la classe d'émissions, sont correctes.**
- **Vous disposez du document de déclaration du véhicule (vehicle declaration) fourni avec l'OBU.**

Des informations erronées ou obsolètes concernant le véhicule peuvent entraîner des frais de péage incorrects et donner lieu à des pénalités.

Que dois-je faire si la Camper Box affiche une erreur ?

Si votre Camper Box affiche une LED rouge constant pendant plus de 15 minutes, rendez-vous au **point de vente officiel GO-Maut** le plus proche. Vous pouvez localiser tous les points de vente GO-box via la carte interactive de l'ASFINAG : <https://www.asfinag.at/toll/sales-outlets/>. Au point de vente, vous pouvez régler le péage soit à l'avance (prépaiement), soit après coup (paiement a posteriori) afin de rester en règle.

Avant de poursuivre votre trajet, placez la Camper Box dans la housse de protection fournie ou, en cas d'urgence, dans du papier d'aluminium. Cela empêche l'OBU d'enregistrer les transactions de péage s'il se remet en marche et évite les doubles facturations lorsque le péage a déjà été payé manuellement.

Contacteur tolltickets

Pour toute autre question, rendez-vous sur **tolltickets.com** et consultez notre rubrique **FAQ**.

